

A.D.A.P.G.V. 86



Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage 86

Web : <http://adapgv86.centres-sociaux.fr/>
E-mail : accueil@adapgv-csc86.org

PROJET SOCIAL

CENTRE SOCIAL ET SOCIO CULTUREL DES GENS DU VOYAGE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

2014-2018

POLE DIRECTION

ESPACE DE VIE SOCIALE

1 rue du Sentier – BP 30034
86180 BUXEROLLES
Tél : 05.49.01.09.60
Fax : 05.49.47.82.90.

CENTRE SOCIAL

1 rue du Sentier – BP 30034
86180 BUXEROLLES
Tél : 05.49.01.97.25
Fax : 05.49.52.40.46

CENTRE SOCIAL

1 rue Marcel Coubrat – BP 80136
86101 CHATELLERAULT Cedex
Tél : 05.49.23.53.82
Fax : 05.49.85.06.27





En souvenir d'Isabelle DALLET
Directrice de l'ADAPGV de 2011 à 2013

Isabelle nous a quittés le 23 Août 2013 après un dur combat contre la maladie qui l'a finalement emportée.

Son équipe, les administrateurs de l'Association, nos partenaires et amis proches, ont vécu cette période dans l'espoir que la volonté de guérir, le courage et la dignité d'Isabelle l'emporteraient. Il n'en fut rien malheureusement.

Dès son arrivée aux fonctions de Directrice, Isabelle avait posé comme objectif prioritaire le processus de travail lié au renouvellement de nos contrats de projet *centre social* avec la CAF.

Elle avait souhaité leur donner une perspective nouvelle et que nous puissions « *Sortir de nos murs* » pour travailler aussi à l'échelon régional avec les autres centres sociaux spécialisés dans l'action en faveur des Gens du Voyage et avec les échelons fédéraux des départements et de l'Urecso.

Ce travail s'est réalisé, à la satisfaction de tous, conformément à son souhait.

C'est pourquoi, le Conseil d'administration de l'ADAPGV a décidé, en plein accord avec les salariés et nos partenaires, de dédier à sa mémoire le travail qui se concrétise aujourd'hui par ces documents, et qui resteront comme marque essentielle de son activité dans l'histoire de l'Association.

SOMMAIRE

Projet associatif de l'ADAPGV	4-5
Présentation de l'ADAPGV	6-7
Méthodologie.....	8
Evaluation du contrat de projet 2009-2013.....	9-19
Echéancier de renouvellement de nos Projets sociaux 2014-2018	20-21
Diagnostic territorial – Contexte national.....	22-23
Diagnostic territorial partagé.....	24-36
Quel public ? Quels partenaires ?	37-42
Quelles spécificités ?	43-44
ORIENTATIONS DU CENTRE SOCIAL ET SOCIO CULTUREL	45
Arbre à objectifs.....	46-56
<u>ANNEXES</u>	57
❖ Glossaire – Répertoire des sigles (page bleue)	58
❖ Organigramme de l'ADAPGV	59
❖ Pilotage	60
❖ Fiche de poste de la Directrice Elodie LEGENDRE NOIRAUT <i>(celle de l'Animatrice Coordinatrice et Référent famille Nathalie ALBERT est en cours)</i>	
❖ Rapport du Commissaire aux Comptes – Exercice clos au 31/12/2012	
❖ Tableaux PLA charges et produits	
❖ Animation Collective Familles	
❖ <i>Le budget prévisionnel 2014 sera disponible dès Janvier 2014</i>	

PROJET ASSOCIATIF DE L'ADAPGV

L'Association pour l'Accueil et la Promotion des *Gens du Voyage* (ADAPGV) est créée en 1992 pour prendre en compte la situation des Gens du Voyage et pour améliorer les conditions d'accueil et la bonne intégration des communautés voyageuses dans la vie sociale de tous.

Elle s'appuie sur une conception partenariale de l'action sociale et éducative et choisit l'outil «*Centre social* » comme moyen privilégié de sa politique d'action.

Elle s'entoure pour cette action de personnels qualifiés et développe sa fonction employeur dans un souci de recherche des compétences et dans une perspective de promotion sociale des individus.

Elle se réfère ainsi à deux grands dispositifs de réflexion et d'action :

- La FNASAT d'une part pour participer à un mouvement national d'associations spécialisées dans les problématiques liées aux situations vécues par les Gens du Voyage ;
- Et la Fédération départementale régionale et nationale des Centres Sociaux pour appuyer et traduire sa politique d'action sur un réseau de solidarités concrètes.

Elle est signataire de leurs chartes respectives précisant les valeurs auxquelles elle se réfère et les finalités de son action.

De ce fait, elle s'inscrit dans la dynamique associative avec ceux qui partagent les idéaux républicains et les valeurs de Liberté d'Egalité et de Fraternité.

Elle développe une conception laïque de son action fondée sur la reconnaissance des diversités culturelles et des modes de vie et d'habitat.

Elle vise ainsi à assurer la reconnaissance et la promotion des familles *Gens du Voyage* pour leur accès aux responsabilités civiques et associatives, politiques, citoyennes et culturelles et à poser comme objectif permanent le développement des relations entre les voyageurs et les sédentaires.

Par sa dynamique partenariale et son expérience acquise, l'ADAPGV s'attache à faire connaître auprès de ses partenaires et du public les caractéristiques de l'histoire, de la culture et des modes de vie des *Gens du Voyage* afin que les politiques publiques prennent en compte ces particularités.

Son expérience et sa connaissance des populations « Gens du Voyage » lui confère notamment un rôle d'intervenant spécialisé et compétent dans la mise en œuvre négociée des politiques publiques et un rôle de veille d'alerte et de propositions sur les conditions de vie des Gens du Voyage et sur les modalités d'accompagnement social et éducatif propres à permettre aux Gens du Voyage d'accéder, par eux-mêmes, à une vie citoyenne libre et digne.

Ses objectifs prioritaires sont ainsi de :

- Permettre l'égalité d'accès au droit commun,
- Lutter contre les différentes formes de rejet et de discrimination,
- Faire valoir les évolutions des modes de vie et d'habitat -et les besoins qui y sont liés- auprès des décideurs et dans les organes qui préparent leurs travaux,
- Favoriser et animer des échanges inter associatifs et inter partenariaux chaque fois qu'ils permettent la prise en compte des populations voyageuses en vue de la reconnaissance de leurs droits et en vue de leur meilleure socialisation.

Par ses prises de position et par ses activités, l'ADAPGV constitue à la fois un outil d'intervention et un espace ouvert à la participation et au militantisme social et humanitaire qui fait référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Projet adopté par le Conseil d'administration de l'ADAPGV le 7 Mai 2009

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Identification de l'Association Gestionnaire

Nom de l'Association

Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des **Gens du Voyage** (A.D.A.P.G.V.)

L'Association est gestionnaire de 2 Centres Sociaux :

- Centre Social et Socio-Culturel des Gens du Voyage de Poitiers – Grand Poitiers
1 rue sentier (RDC) – BP 30034 - 86180 BUXEROLLES
- Centre Social et Socio-Culturel des Gens du Voyage de Châtellerault - CAPC
1 rue Marcel Coubrat – BP 80136 - CHATELLERAULT Cedex
- Pôle de direction
1, rue du Sentier (1^{er} étage) – BP 30034 – 86180 BUXEROLLES

Statut juridique

Association Loi 1901

Déclaration au journal officiel

Juin 1992 Assemblée Générale Constitutive.

Le 25 juin 1996, Assemblée Générale Extraordinaire. Cette Assemblée Générale Extraordinaire a plus particulièrement porté sur le champ d'intervention de l'Association qui de « Districale » (District de Poitiers) est devenu « Départementale ».

Zone d'influence de l'Association Gestionnaire

- Département de la Vienne

Identité des responsables

- Président : Patrick BONNEAU
- Directrice : Elodie LEGENDRE NOIRAULT

Objet de l'Association (Extrait de l'article 2 des statuts)

« L'Association a pour buts :

- D'entreprendre toute action visant à la reconnaissance des Tsiganes et Gens du Voyage.
- De coordonner différentes actions à caractère social, culturel, éducatif, économique, favorisant l'échange entre les sédentaires et les Tsiganes et Gens du Voyage.
- De créer, développer, gérer toute activité destinée à l'accompagnement social des Tsiganes et Gens du Voyage.
- D'animer et gérer des terrains d'accueil, mis à la disposition des Tsiganes et Gens du Voyage. Ces équipements regroupent un ensemble de services, d'activités, de réalisations collectives à caractère social, culturel, éducatif, et de loisirs. Ces équipements seront contractuellement mis à disposition de l'Association par des collectivités territoriales. Ces équipements peuvent faire l'objet d'un Contrat de Projet Centre Social entre l'Association et la Caisse d'Allocations Familiales. »

Mission des Centres Sociaux Culturels

Les Centres Sociaux Culturels sont des équipements de voisinage à la disposition des habitants d'un quartier, d'un canton (d'une Communauté d'Agglomération). Ouverts à toutes les catégories de population, quel que soit leur âge ou leur origine, ils se donnent pour mission de répondre aux problèmes de vie quotidienne des habitants et d'être ainsi un pôle d'animation de la vie sociale (et citoyenne).

Agréments et habilitations

CAF Contrat de projet : Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers, Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais pour 2009-2013

Conseil Général de la Vienne

RSA Depuis le 2 mai 1995, agrément au titre de l'article 15 de la loi du 01.12.88.

Travail d'Intérêt Général 30 novembre 1994, décision du Tribunal de Grande Instance de Poitiers.

FSL 86 : ASLL Depuis le 1^{er} Janvier 2002
Aide à la gestion Locative Depuis le 13 Septembre 1999

Etat Domiciliation Renouvelé en Septembre 2013
Intermédiation Locative Depuis 2011
Ingénierie Sociale Depuis 2011

Affiliations

- Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de la Vienne.
- Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France.
- FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et Gens du Voyage).

Conventions

- Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers - CAF 86
- Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais - Conseil Général

METHODOLOGIE

- Nouvelle Circulaire

La circulaire du 20 juin 2012 de la CNAF renforce le projet du centre social. Elle englobe l'ancienne prestation d'animation collective famille pour définir un projet famille, elle renforce la participation des habitants.

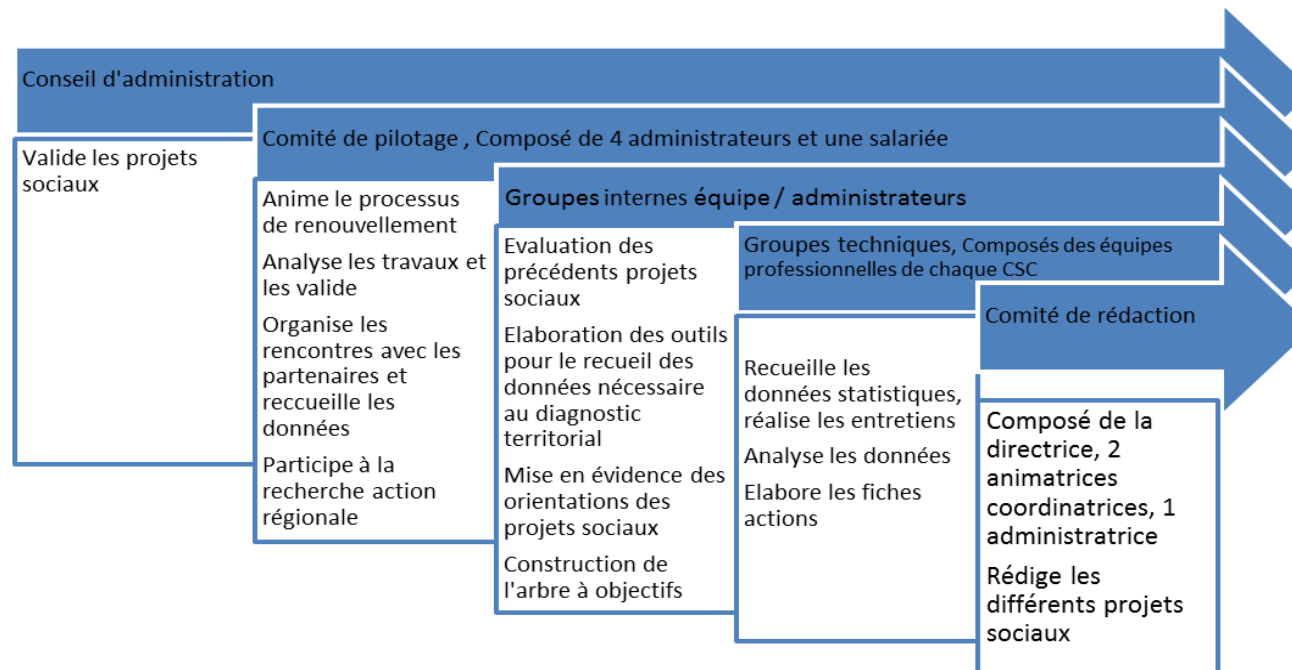
Cependant, des réflexions autour des centres sociaux dits « atypiques » par le public accueilli, nous interrogent.

Notre association et ses 2 centres sociaux, les CSC de Charente s'organisent pour construire, dans le cadre de nos démarches de renouvellement de projet social, une réponse collective autour de la plus-value des Centres sociaux atypiques, et sa mise en évidence dans nos projets sociaux.

- Un accompagnement extérieur

Nous avons fait le choix de travailler sur le renouvellement de nos projets sociaux en parallèle de cette construction régionale. Pour mener à bien ces objectifs et avoir une cohérence, un accompagnement extérieur nous paraissait évident. Le choix d'Accolades-DSL est venu par l'expérience commune avec cet organisme de formation.

- Moyens humains et organisation du processus de renouvellement des projets sociaux



EVALUATION DU CONTRAT DE PROJET

2009-2013



Orientation 1 : Agir avec la société majoritaire pour que les Gens du Voyage aient une place à part entière dans la société, sans perte identitaire

Objectif Général 1 : Faire connaître les Gens du Voyage à la société majoritaire (habitants, institutions, équipe professionnelle et militante du CSC)

Objectifs opérationnels	Exemples d'actions réalisées	Bilans	Remarques diverses et perspectives
<p>➤ Sensibiliser la société majoritaire à la culture, à l'histoire et à la vie quotidienne des Gens du Voyage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités communes MPT/ADAPGV secteur enfance et « carnets de Voyage », création exposition nouvelle aire d'accueil, réalisation d'une fresque au CSC, fête du jeu sur l'aire d'accueil - Semaine de l'internement avec la MJC des Renardières - Inauguration des nouveaux locaux - Semaine culturelle Gens du Voyage du 2 au 6 juin 2009, participation à la journée de la presse au collège Descartes - Soirée paëlla à Thuré - Colloque pré-ouverture aire d'accueil - Partenariat bibliothèque de Naintré (expo) en 2011 - Interventions à l'IRTS, MDS Châtelleraut Sud, CCAS, mairie de Naintré, Ecole d'infirmière, MPT, CPE de la vienne, animateurs de l'accueil périscolaire de Châtelleraut (2010), CSC Vouillé, UFCV (formation BPJEPS-2009), Médecins du monde, Emmaüs, IUT Tours, IME Montmorillon classe journalisme collège Descartes (2010), collège Georges Sand - Accueil de stagiaires 	<p>Les activités culturelles et de sensibilisation/information sont payantes et valorisantes ; elles mobilisent un public diversifié, y compris voyageurs. Ce travail est à intensifier.</p>	<p>Les Gens du Voyage ont une image négative, et la culture, la mixité... sont des moyens adaptés pour valoriser et changer les regards.</p> <p><i>Perspectives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - cibler le milieu scolaire, - développer notre axe « formation » avec à terme l'obtention de l'agrément. Actions de sensibilisation sur la connaissance des Gens du Voyage en direction des partenaires sous la forme d'animations de modules thématiques.

<p>➤ Améliorer notre communication et rendre lisibles les actions du CSC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un site internet et de plaquettes de présentation de l'ADAPGV 	<p>L'amélioration de notre communication est un objectif partiellement atteint.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Poursuivre et systématiser la formation interne et la connaissance des Gens du Voyage (salariés et administrateurs). -Développer de nouveaux supports de communication et avoir une réelle stratégie de communication multi support. -Concevoir des outils de communication en direction des Gens du Voyage. -Mise en œuvre d'une gazette associative ?
<p>➤ Mettre en adéquation permanente nos actions avec l'évolution du monde du voyage et la législation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participations à différentes instances : CQPD, Atelier Santé Ville, CUCS, équipe pluridisciplinaire (dans le cadre du PRE et du RSA), pôle mobilité, PEL - Rencontres Conseil Général (Direction de l'Insertion), PDALPD, membre du CA du collège Jean Macé, PLH, DDT, comité technique PLU - Participation à la formation "connaissance du public" des nouveaux salariés. 	<p>Beaucoup d'échanges avec les instances locales : les effets sont toujours difficiles à mesurer.</p> <p>Le CSC est présent dans toutes les instances partenariales qui le concernent.</p> <p>Peu de temps de travail et réflexion CA/équipe/public pour évaluer la cohérence de nos actions.</p> <p>Les compétences du CSC sont reconnues par les partenaires en matière de connaissance du public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en œuvre une commission « vie associative » avec des voyageurs. -Mettre en place des réunions thématiques voyageurs/administrateurs/salariés. <p>Le mode de vie des Gens du Voyage suscite de nombreuses interrogations de la part des partenaires auxquelles nous répondons régulièrement. Il est parfois difficile de sortir de ces questionnements.</p> <p>Les administrateurs sont ceux de l'association.</p>

Orientation 1 : Agir avec la société majoritaire pour que les Gens du Voyage aient une place à part entière dans la société, sans perte identitaire

Objectif Général 2 : Garantir l'accès aux droits et l'exercice des devoirs des Gens du Voyage

Objectifs opérationnels	Exemples d'actions réalisées	Bilans	Remarques diverses
<p>➤ Faire une veille juridique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture quotidienne de la presse locale, et revue de presse réalisée - Presse spécialisée mise à disposition de l'ensemble des travailleurs sociaux (ASH, Lien social...) - Mise à disposition des usagers au CSC de la presse locale, et affichage d'informations ou d'articles concernant les Gens du Voyage - Participation d'un salarié à la commission juridique FNASAT - Participation à des formations spécifiques liées au public Gens du Voyage : URECSO (public difficile), FNASAT, GERFI +, ARTAG (santé Gens du Voyage) 	<p>Le domaine juridique demande une connaissance fine.</p> <p>Les situations des voyageurs étant complexes et très variées, nous pouvons encore nous améliorer notamment avec les informations via Internet.</p>	<p>La veille juridique est une action à intensifier par une meilleure exploitation et diffusion de documentation.</p>
<p>➤ Etre médiateur en cas de frein à l'accès aux droits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Médiations quotidiennes dans le cadre de l'accueil, du service postal et de l'aide aux démarches administratives avec de nombreuses institutions 	<p>Les actions de médiation sont réalisées au quotidien par l'ensemble des membres de l'équipe.</p> <p>Il est encore difficile de faire évoluer les situations pour ce qui est de l'accès aux droits. Ces différentes actions sont très chronophages.</p>	
<p>➤ Saisir les autorités compétentes en cas de traitement inégalitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en cours avec le FSL sur l'évolution de leur règlement intérieur pour la prise en compte du mode de vie et des modes de paiement sur les aires d'accueil. 	<p>Les procédures pour saisir les autorités compétentes en cas de traitement inégalitaire sont longues et complexes, donc difficiles à mener à leur terme.</p>	<p>Accentuer les saisines des autorités en cas de traitement inégalitaire</p>

Orientation 1 : Agir avec la société majoritaire pour que les Gens du Voyage aient une place à part entière dans la société, sans perte identitaire

Objectif Général 3 : Agir en faveur d'une évolution des droits des Gens du Voyage pour plus d'égalité citoyenne

Objectifs opérationnels	Exemples d'actions réalisées	Bilans	Remarques diverses
<p>➤ Influer au quotidien sur les dispositifs locaux afin de créer des précédents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participations à différents groupes de travail : CUCS, FSL, CCAS, PRE, Habitat adapté (service urbanisme), schéma départemental, Atelier Santé Ville (groupe Accès aux soins), CUCS, PRE, PLH, équipes pluridisciplinaires dans le cadre du RSA et du PRE, Atelier Santé Ville, commission Gens du Voyage de l'URECSO. - Mise en place et animation de groupes de travail sur la scolarisation. - Participation au schéma départemental de l'enfance et aux commissions de prévention des MDS. - Comité de pilotage de l'aire d'accueil de Naintré. - Réunions au sein des collectivités par rapport au phénomène de résidentialisation sur les terrains. - Groupe de travail sur les stationnements non autorisés avec CAPC. - Travail avec l'ADIE et le RSI. 	<p>Beaucoup de temps d'informations.</p> <p>Participation importante sur les différentes instances pour peu de résultats visibles (à nuancer en matière de scolarisation et de santé).</p> <p>Travail de longue haleine en cours (ex. : dispositif Collège Jean Macé)</p>	<p>Nous donnons notre avis mais avec une impression de non prise en compte réelle.</p> <p>Les Gens du Voyage ne font pas partie des priorités politiques sur le territoire.</p>
<p>➤ Faire remonter des éléments de diagnostics territoriaux aux institutions compétentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration observatoire scolarité avec Education Nationale en 2010. - Statistiques annuelles dans le cadre de la domiciliation 	<p>Données statistiques fiables et conséquentes qui remontent régulièrement aux institutions.</p>	

Orientation 1 : Agir avec la société majoritaire pour que les Gens du Voyage aient une place à part entière dans la société, sans perte identitaire

Objectif Général 4 : Agir pour des conditions de vie dignes et une reconnaissance de la diversité d'habiter

Objectifs opérationnels	Exemples d'actions réalisées	Bilans	Remarques diverses
<p>➤ Jouer un rôle d'influence sur les instances décisionnelles par la mise à disposition de nos compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquette d'informations réalisée en partenariat avec la DREAL et l'URECSO à destination des notaires. - Participation à la commission consultative des Gens du Voyage et poursuite du partenariat avec la DDE puis la DDCS sur la révision et le suivi du schéma départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion des Gens du Voyage. - Participation à la Commission Habitat à la FNASAT. - Participation à différents groupes de travail concernant l'Habitat 	<p>Travail de « lobbying » important, personne relais au sein des services de l'Etat et des collectivités.</p> <p>Expertise reconnue par les instances.</p> <p>Ce 1er objectif opérationnel a été entièrement réalisé sur la mission habitat, qui a une véritable fonction d'expertise.</p>	<p>Importance de rester force de propositions.</p> <p>Garder notre capacité d'analyse.</p>
<p>➤ Utiliser des outils de droit commun en faveur des besoins spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la révision de PLU de Colombiers : Diagnostic social et foncier, modifications de la réglementation, informations auprès des familles. - Saisine DALO et réservation préfectorale 	<p>L'utilisation des outils de droit commun en faveur des besoins spécifiques est réalisée au quotidien par une veille dans le cadre des différentes instances.</p>	
<p>➤ Proposer des réponses adaptées à la diversité des modes d'habitat comme axe innovant</p>		<p>Fonction d'expertise de la mission habitat</p>	

Orientation 2 : Agir avec les Gens du Voyage pour les accompagner à être acteurs, citoyens, sans perte identitaire

Objectif Général 1 : Rendre acteurs les Gens du Voyage dans leur environnement social

Objectifs opérationnels	Exemples d'actions réalisées	Bilans	Remarques diverses
<p>➤ Impliquer les Gens du Voyage dans l'activité et le fonctionnement du CSC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emménagement dans les nouveaux locaux. L'aménagement reste à peaufiner mais les conditions de confidentialité et d'accessibilité peuvent d'ores et déjà être respectées. - Des actions culturelles ont été mises en place à l'initiative des voyageurs dans le but de favoriser la rencontre avec les « gadjés ». 	<p>Pas de formation spécifique mise en place pour les « adultes relais » qui peuvent avoir une position insécure parfois.</p> <p>Pas de support pour la vie du centre, mais nos supports de communication pour des activités ou autres manifestations sont adaptés.</p>	<p>Réflexion en cours sur la place des Gens du Voyage dans la gouvernance associative (commission, carte d'adhérents, conseil d'usagers...)</p> <p>Une marge de progrès est nécessaire sur cette thématique</p>
<p>➤ Faire participer les Gens du Voyage à la vie du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue à jour de l'affichage et mise à disposition de tracts : diffusion des programmes d'activités proposées par les maisons de quartier réalisée au sein du CSC et lors des rencontres avec les familles. - Inauguration des nouveaux locaux (préparation du buffet), semaine sur l'internement, spectacles Secours Populaire, carnaval de Châtellerauld, soirée Paëlla à Thuré. - Co-organisation sur certaines activités de l'ALSH de la MPT, avec le Point jeunes de Naintré, La Barque à Naintré, l'Epicerie Sociale (ateliers cuisine), bibliothèque de Naintré. 	<p>Dans le but d'éviter une ghettoïsation du public, les actions sont conduites hors les murs avec les partenaires de Châtellerauld (maisons de quartier et associations locales).</p> <p>Les projets initiés par les voyageurs émergent principalement sur des moments informels grâce au contact régulier que nous avons avec les familles.</p>	
<p>➤ Accompagner et sensibiliser les Gens du Voyage vers une responsabilité citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des différents documents d'Etat Civil : à quoi ça sert, comment se les procurer... 	<p>Les actions de sensibilisation vers une responsabilité citoyenne se font durant l'accueil du public, oralement et à l'aide d'un affichage.</p>	<p>Des actions sur cette même thématique se font aussi en direction des partenaires.</p>

<p>➤ Sensibiliser les familles au respect de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation au respect de l'environnement se faisait lorsque nous avions la gestion de l'aire d'accueil. - Chantier loisirs à l'étang de Laumont avec des jeunes de Naintré - Intervention sur le saturnisme et les effets du brûlage du cuivre sur l'Aire d'Accueil de Châtelleraut 	<p>Les actions de sensibilisation à l'environnement se font encore sur Naintré grâce à l'intervention sur l'aire d'accueil d'un salarié du CSC. Ce travail de sensibilisation ne pouvant se faire que par une présence régulière sur les lieux de vie des familles.</p>	
---	---	---	--

Orientation 2 : Agir avec les Gens du Voyage pour les accompagner à être acteurs, citoyens, sans perte identitaire

Objectif Général 2 : Accompagner vers un accès autonomes aux droits fondamentaux

Objectifs opérationnels	Exemples d'actions réalisées	Bilans	Remarques diverses
<p>➤ Proposer un accompagnement social global et individualisé aux familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement social global réalisé notamment par les Assistantes de Travail Social, référents uniques RSA mais aussi par les autres membres de l'équipe à l'accueil, sur les lieux de vie... 	<p>L'accompagnement social global est réalisé mais n'est pas satisfaisant dans sa déclinaison (plus de suivis ponctuels que d'accompagnements).</p>	<p>A noter un manque de moyens concernant le suivi des personnes bénéficiaires du RSA, qui ne permet pas de réaliser un accompagnement dans les meilleures conditions.</p> <p>On recense par ailleurs un nombre important de situations urgentes et complexes qui sont très chronophages.</p>
<p>➤ Accompagner les Gens du Voyage dans leurs projets de résidentialisation comme axe prioritaire sur les 4 ans à venir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et information sur les règles d'urbanisme, d'habitat, de construction, sur la modification du PLU de Colombiers. - Accompagnement des familles dans le cadre de l'ASLL. - CSC est instructeur des prêts caravanes délivrés par la CAF 	<p>Concernant l'accompagnement vers la résidentialisation, la mission habitat répond globalement à cet objectif mais ne peut agir sur tous les paramètres : l'évolution de la demande sociale des voyageurs, le manque de places sur les aires d'accueil et l'absence d'une politique volontariste d'insertion par l'habitat par exemple.</p>	<p>L'ouverture de la nouvelle aire d'accueil de Naintré en avril 2011 (8 emplacements alors qu'une cinquantaine de ménages y stationnaient auparavant) a complètement modifié nos interventions : éclatement des groupes.</p>
<p>➤ Accompagner vers l'insertion professionnelle en partenariat avec les structures locales existantes comme axe prioritaire pour les 4 ans à venir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de réunions collectives, aides aux démarches administratives, permanences RSI depuis décembre 2010, permanence ADIE, formation des AS dans le cadre de l'accompagnement des Travailleurs indépendants. - Aide à la prise de rendez-vous et accompagnement à la MLI 	<p>L'axe « insertion professionnelle » est quotidiennement pris en compte notamment par l'accompagnement des travailleurs indépendants. Le rapport du public aux documents administratifs et à l'écrit en général nécessite un investissement important de l'équipe (115 travailleurs indépendants accompagnés).</p>	<p>Pour l'accompagnement vers l'insertion professionnelle, un relais s'opère parfois avec l'ACLEF ou d'autres structures d'insertion.</p> <p>Ce travail nécessiterait des moyens humains supplémentaires spécifiques. Un travail de fond sur la viabilité des projets d'entreprise ne peut être fait pour ces raisons.</p> <p>Un lien existe avec l'équipe de prévention pour les 17-25 ans et avec le CIDFF pour les femmes.</p>

<p>➤ Favoriser l'accès aux savoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers sensibilisation éveil culturel à Naintré (2009 à 2011), sorties culturelles (bibliothèque, cinéma...) - Présence d'un salarié à l'école A. Franck (Naintré) = convention Education Nationale. Partenariat avec le collège Jean Macé - Accompagnement des adultes vers l'ACLEF pour l'apprentissage des savoirs de base. 	<p>La scolarisation est un axe important des Contrats d'Engagements Réciproques signés dans le cadre du RSA.</p> <p>Les travailleurs sociaux du CSC y accordent un grand intérêt et une grande vigilance.</p> <p>Une évolution positive a été notée d'un point de vue quantitatif dans les différents cycles (maternelle, primaire et collège).</p> <p>Un travail global est réalisé à Naintré et Châtelleraut par un lien étroit notamment avec les écoles et le collège Jean Macé.</p>	
<p>➤Garantir aux familles leur accès aux droits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil téléphonique et physique 5 jours sur 7, emménagement dans des locaux facilitant l'accès et la confidentialité. - Respect du secret postal - Ecrivain public, aides aux démarches administratives 	<p>Le travail d'accès aux droits est réalisé quotidiennement dans le cadre de l'accueil.</p>	<p>Un travail important a débuté en 2012 avec la FNASAT pour clarifier nos procédures en matière d'élection de domicile et de service postal et réécrire nos règlements intérieurs.</p>

Orientation 2 : Agir avec les Gens du Voyage pour les accompagner à être acteurs, citoyens, sans perte identitaire

Objectif Général 3 : Aider les familles, et notamment les jeunes, à s'adapter à l'évolution de la société sans perte identitaire

Objectifs opérationnels	Exemples d'actions réalisées	Bilans	Remarques diverses
<p>➤Valoriser les parents dans leur rôle éducatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers cuisine en partenariat avec La Barque, fête du jeu - Rappel des règles, du rôle de parents lors des permanences ou sur les lieux de vie. Veille à ce que les parents gardent leur place de parent, l'autorité - Accompagnement lors des convocations au Tribunal pour Enfants 	<p>Un travail de fond a été réalisé sur l'aire d'accueil de Naintré en matière de parentalité et sur la thématique de la scolarisation.</p> <p>Ces thématiques sont aussi abordées lors des signatures des Contrats d'Engagements Réciproques.</p> <p>Le centre social privilégie aussi les liens réguliers avec les partenaires éducatifs locaux.</p>	<p>Un travail a été mené sur les territoires de Naintré et Châtelleraut concernant des besoins en présence régulière sur les aires d'accueil, en partenariat avec les collectivités. Des demandes financières auprès du service enfance ont été formulées auprès du Conseil Général sans suite favorable.</p>
<p>➤Permettre aux jeunes en perte de repère identitaire de se réapproprier leur histoire, leur culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition photos de portrait de Gens du Voyage lors de l'inauguration des nouveaux locaux. - Film/concert « Les Fils du Vent » - Semaine sur l'internement, arbres généalogiques, bribes de dictionnaire manouche, récits de vie, exposition lors de la nouvelle aire d'accueil 	<p>Travail amorcé sur les arbres généalogiques et le recueil de témoignages des voyageurs.</p>	
<p>➤Permettre aux jeunes de découvrir les nouvelles technologies et les formations professionnelles</p>		<p>Actions autour des nouvelles technologies mises en place lors de l'accompagnement au collège ou à l'ACLEF.</p>	
<p>➤Faire valoir les savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers vannerie à la MPT, soirée culturelle à Thuré 		

ECHEANCIER DE RENOUVELLEMENT DE NOS PROJETS SOCIAUX 2014-2018

	2012							2013											
	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1ère phase : Volonté d'une démarche collective, animée par une personne extérieure dont le rôle serait de nous guider méthodologiquement et d'apporter un regard plus objectif sur le projet et les actions.																			
Rencontre avec les techniciennes de la CAF pour présentation de la démarche de renouvellement et de la circulaire de la CNAF.					8														
3 réunions : Elaboration de la démarche par l'équipe de direction. Constitution d'un comité de pilotage composé de 4 membres du CA et de la coordinatrice du CSC de Châtelleraut (suite arrêt maladie de la directrice).		10			26														
Parallèlement, démarche coordonnée par l'URECSO, avec les centres sociaux de la Charente (CSC les Alliers et Le chemin du Hérisson) sur la question de la plus-value de l'outil centre social pour une association qui accompagne les Gens du Voyage.						5		22				21					30		
2ème phase : 10 réunions plénières, soit une par mois ; 8 animées par Xavier CHENU d'Accolades avec administrateurs et salariés de l'association.																			
Temps de travail sur l'histoire des centres sociaux présentée par le Président.								14											
Evaluation en équipe des contrats de projet 2009-2013 à Poitiers et Châtelleraut.									25	12									
Réunion interne CA + salariés. Présentation de la démarche, rappel méthodologique et des différentes étapes. Point sur le travail en équipe. 2 questions : qu'est-ce que le CSC représente pour vous ? Qu'est-ce qu'on ne fait pas et que l'on devrait faire ?										14									
1er temps de travail avec Xavier CHENU. Travail sur le partenariat, le public, la circulaire CNAF.										20									
Diagnostic territorial – recherche des éléments disponibles et des données manquantes											30	10							
2 ^{ème} temps de travail avec Xavier CHENU. Travail sur les différents niveaux de partenariat. Point sur les données froides récoltées en équipe. Travail en groupe « cadène » : <i>qui sont les Gens du Voyage ? Qu'est-ce que la sédentarisation ? Par rapport à notre objet social ?</i>											17								

	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Point sur nos évaluations et diagnostics + travail sur la fonction accueil												22							
Construction arbre à objectifs													19			16			
3ème phase																			
Comités de pilotage = points d'étape entre chaque réunion plénière entre l'équipe de direction et l'animateur de la démarche + phase de rédaction									1	27	30		14			12			
4ème phase																			
Rencontres avec les partenaires de Poitiers et de Châtelleraut. Animation par Xavier CHENU : Compte tenu des difficultés à mobiliser partenaires et Gens du Voyage sur des réunions plénières et sur la durée, l'objectif de ces entretiens et de ces rencontres étaient de construire une démarche participative et partagée.												27	19						
5ème phase																			
Assemblée générale de l'association : présentation de la démarche et restitution des questionnaires Gens du Voyage et partenaires													27						
6ème phase																			
Rencontres avec les voyageurs :monographies, questions « préjugées », ...entretiens																			
7ème phase																			
2 réunions des salariés du CSC pour déclinaison des orientations en actions																	7& 21	4	
8ème phase																			
Rédaction													7& 17						
Participation JPAG à Reims						27 au 29													
AFNR Fédé des Hauts de Seine										8 au 11			3 au 7						
Congrès national Fédé centres sociaux													21 au 23						
Semaine d'écriture																		18 au 22	

DIAGNOSTIC TERRITORIAL – CONTEXTE NATIONAL

Une législation d'exception...

➤ **Commune de rattachement et élection de domicile**

La loi du 3 janvier 1969 relative aux activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

Cette loi introduit la notion de commune de rattachement. Cette dernière détermine surtout une compétence administrative.

Le rattachement à une commune ouvre aux droits et obligations suivantes : la célébration du mariage, l'inscription sur la liste électorale, l'accomplissement des obligations fiscales et la carte d'identité.

Cependant, le rattachement à une commune ne permet pas de percevoir les prestations sociales et familiales, c'est pourquoi elles peuvent élire domicile auprès d'un organisme agréé ou d'un CCAS.

De plus, cette même loi concernant l'inscription sur la liste électorale stipulait qu'elle n'était autorisée qu'après 3 ans de rattachement à cette commune. Le conseil constitutionnel s'est prononcé en octobre 2012 et a ramené l'obligation à 3 mois de rattachement pour l'inscription sur les listes électorales.

Les « Gens du Voyage » âgés de plus de 16 ans doivent être pourvus d'un titre de circulation. Il existait 4 types de titre de circulation jusqu'en octobre 2012 (cf. décision n°2012-279QPC) : le livret de circulation A, le livret de circulation B, le livret de circulation et le carnet de circulation. Ce dernier ayant été jugé contraire à la constitution ; il était lié aux conditions de ressources des personnes. Ils n'ont pas tous les mêmes conditions d'obtention ni de contrôle.

Ces documents ne font pas preuve de l'identité de la personne ; ils autorisent seulement la circulation permanente de son détenteur.

La loi du **5 mars 2007** relative au droit au logement opposable (dite loi DALO), dans son article 51, définit les règles de la domiciliation.

Les personnes sans résidence stable doivent élire domicile auprès d'organismes agréés par la préfecture ou bien auprès des CCAS/CIAS pour pouvoir prétendre aux prestations sociales légales, réglementaires ou conventionnelles.

Ils leur aient remis une attestation valable un an et renouvelable sous réserve de remplir les conditions suivantes :

- être sans résidence stable,
- justifier d'un lien avec la commune,
- relever son courrier régulièrement (3 mois).

Des projets de lois et discussions sont actuellement en cours au gouvernement pour faire évoluer ce statut : abrogation de la loi de 1969, fin de la commune de rattachement... mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur les futures orientations.

➤ **Accueil, passage et séjour**

La **Loi du 31 Mai 1990** dite loi « Besson » dont l'article 28 concerne exclusivement les Gens du Voyage. Elle introduit deux nouvelles mesures :

-l'obligation d'établir un schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, élaboré par la Préfecture et le Conseil Général, pour définir les conditions de passage et de séjour en prenant en compte le scolarisation des enfants et l'exercice d'activités économiques.

-la loi indique que « *toute commune de plus de 5000 habitants prévoit les conditions de passage et de séjour des Gens du Voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet.* »

Suite à un échec relatif de la mise en œuvre de la loi de 1990, il est adopté un nouveau texte de loi : **la loi du 5 Juillet 2000** relative à l'habitat et l'accueil des Gens du Voyage. Cette loi reprend les objectifs de la loi de 1990 mais se dote de moyens coercitifs et d'aides financières destinées à la réalisation des aires d'accueil.

« Ainsi en France, si l'habitat mobile n'est nullement mis en cause, l'absence ou les difficultés d'aménagements ou d'aires d'accueil attestent du fait que le choix de vivre en habitat mobile est difficilement praticable. Il s'agit donc d'une reconnaissance du fait d'un droit à l'itinérance. »

LDH - Assemblée plénière du 07/02/2008

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ

Ce diagnostic a été réalisé en quatre phases :

- Travail régional réalisé avec le CSC Les Alliers et Le Chemin du Hérisson (16), avec l'URECSO, accompagné par Accolades
- Recueil de données froides
- Monographies et entretiens réalisés auprès des Gens du Voyage
- Réunion avec les partenaires

➤ Qui sont les Gens du Voyage en France ?

Ce terme Gens du Voyage est un terme juridico-administratif apparu dans les années 1970, c'est une spécificité française. Il désigne l'ensemble des personnes vivant de façon permanente en habitat mobile sans distinction d'origine.

De plus, dans le langage médiatique et les travaux de recherche sociologique, l'appellation « Gens du Voyage » est souvent utilisée pour désigner les tsiganes de France (y compris les Sinté/Manouches, les Gitans/Kalé, les Yéniches, les Rroms), les forains, les commerçants itinérants et les circassiens, bien qu'ils ne soient itinérants que pour 15% d'entre eux, et que parmi la population itinérante en France, ils ne soient qu'une minorité. C'est dans un souci de ne pas désigner ethniquement une identité présente sur le sol français que le langage officiel utilise cette expression.

- Pour résumer :
 - Tous les Gens du Voyage ne sont pas tsiganes
 - Tous les tsiganes ne vivent pas de façon permanente en habitat mobile (caravane)
 - Tous les tsiganes n'ont pas le statut juridique de « Gens du Voyage »
 - Une minorité seulement des « Gens du Voyage » sont itinérants
- Spécificités culturelles ou mode de vie spécifique ?

Ce mode de vie n'est pas choisi. Il est hérité et ensuite : on s'y conforme ou on s'en émancipe.

On identifie 3 piliers sur lesquels s'appuie l'identité des Gens du Voyage et 1 élément qui renforce l'organisation sociale :

- **La relation à la famille**

Elle est fondamentale. La famille est la base de toute l'organisation des voyageurs. Elle est le lieu où on se forme, l'espace où l'on trouve ses ressources et la cellule qui subvient à tous les besoins sociaux et économiques (prise en charge du handicap, du vieillissement, transmission des savoirs et des métiers, périmètre d'exercice des activités économiques...).

En matière de décisions, elles se prennent en famille et l'implique dans son intégralité.

En matière de maladie, lorsqu'un manouche est malade, c'est l'ensemble du groupe qui est malade.

L'individualisation est peu possible : ils ne vont pas à un rendez-vous seul au sens propre comme au figuré.

Nous verrons plus loin que cette relation à la famille a des implications directes en ce qui concerne la participation des habitants.

- **La relation au territoire**

Le voyage, s'il ne définit pas l'identité des voyageurs, est fortement présent. Il existe et/ou se fantasme mais s'inscrit toujours dans l'histoire de la famille. Il en découle un rapport au territoire particulier. Toutes les familles que nous côtoyons ont un ancrage territorial : ils se sentent et se revendiquent de quelque part. Mais à partir de ce point, ils ont des parcours ou des zones géographiques sur lesquelles ils se déplacent. La précarité des stationnements induit aussi des relations très particulières. Lorsqu'on ne sait pas exactement où l'on stationnera l'année suivante, on développe des stratégies de territoire qui ignorent les limites administratives.

L'entrée « territoire d'intervention » est donc centrale dans l'accompagnement des voyageurs. Le territoire de vie étant à géométrie variable et en dehors de tout découpage administratif, l'accompagnement doit pouvoir s'adapter et suivre les personnes sur ces territoires.

- **La relation au travail**

Elle dépend beaucoup des relations à la propriété, au territoire et à la famille. Les voyageurs ne parlent pas de travail. Ils intègrent à leur quotidien des activités économiques et sont en veille perpétuelle de sources d'échanges, monétaires ou non. Ainsi, il y a un rapport très utilitaire à cette activité : on va chercher l'argent dont on a besoin, mais on ne travaille pas pour économiser en prévision de futurs achats s'ils ne sont pas identifiés. Le métier s'apprend au sein de la famille (souvent par les parents). Le salariat, avec ses contraintes d'organisation et sa localisation fixe, apparaît donc peu adapté.

- **La tradition orale induit ou renforce l'organisation sociale**

Comme tout groupe de tradition orale, l'organisation sociale et familiale des voyageurs est basée sur la relation. **Celle-ci prime sur tout le reste, bien avant l'emploi, la scolarisation des enfants, ou un quelconque rendez-vous.** Il en résulte de nombreuses implications, sources d'innombrables malentendus.

Par ailleurs, la société de l'écrit génère une individuation qui peut tendre à l'individualisme, menaçant ainsi la perpétuation du mode de vie et l'organisation sociale. L'école incarne cette transition et la méfiance des voyageurs à l'égard de cette institution prend certaines de ses racines ici.

Cette priorité mise sur la relation sociale est renforcée par la précarité vécue par l'ensemble des voyageurs et nécessite d'être prise en compte dans la fonction accueil.

Il est très difficile de parler de spécificités culturelles sans tomber dans le culturalisme.

(Ce dernier point consistant à expliquer toute incompréhension par une différence culturelle justifiant ainsi une incapacité à agir.)

De même, il est extrêmement difficile de tirer des généralités sans faire de caricature, aussi précisons et gardons toujours en tête que si des valeurs communes peuvent être définies, il existe autant de pratiques différentes que d'individus. Ainsi, ce qui est présenté ci-dessus ne doit être pris que comme des clés de lecture permettant un décodage et une mise en relation.

➤ **Qui sont les Gens du Voyage qui fréquentent le centre social et socio culturel du Pays Châtelleraudais ?**

- **La Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais**

La Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais regroupe 12 communes et dénombre 55 409 habitants (source INSEE 2009). Deux communes ont plus de 5 000 habitants : Naintré (5 955 habitants) et Châtelleraut (33 797 habitants).

Elle se situe sur l'axe de la RN10 à 70 km de Tours et 40 km de Poitiers et à proximité de l'autoroute A10.

Le bassin d'emploi châtelleraudais est principalement industriel et très fragilisé.

Le taux de chômage est de 18,4 % à Châtelleraut contre 10.3% dans la Vienne en 2009 (source INSEE). Le nombre de bénéficiaires du revenu garanti est de 3.699 sur la CAPC pour 18.791 sur le département fin 2011 (source CAF). La CAPC concentre les populations les plus fragiles, soit 19.68 % des bénéficiaires du revenu garanti du département (source MEEF).

- **Histoire des Gens du Voyage à Châtelleraut**

Historiquement, les Gens du Voyage résident et/ou stationnent en nombre sur le territoire châtelleraudais. Il existe plusieurs facteurs d'explication à cela :

- Châtelleraut se situe sur un axe routier particulièrement emprunté par les « Gens du Voyage »
- A la fin de la période d'internement des « Gens du Voyage » lors de la seconde guerre mondiale, un certain nombre de familles internées au camp de Montreuil Bellay ont été logées dans la cité d'urgence des Renardières

- La proximité avec la vallée de la Loire : cette région procure la matière première des vanniers (l'osier).
- Lors de l'exode rural qui a concerné aussi les « Gens du Voyage », une corrélation est certainement à faire entre le bassin industriel châtelleraudais et la mutation des ressources économiques des « Gens du Voyage ».
- La présence d'un lieu de culte évangéliste avec un pasteur de la communauté dès les années 70.
- La mise à disposition d'un lieu de stationnement pouvant accueillir jusqu'à 100 familles au début des années 80 au lieu-dit la Massonne : mise à disposition gracieuse de l'eau, présence d'un lieu de culte sur site.
- La mise à disposition d'un lieu de stationnement non géré dans les années 90 à Naintré, accueillant à certaines périodes jusqu'à 50 caravanes avec mise à disposition gracieuse de l'eau et de l'électricité.

- **Historique du centre socio-culturel des Gens du Voyage de Châtelleraut**

1986, la ville de Châtelleraut officialisait le stationnement des Gens du Voyage sur le terrain de la Massonne en y aménageant des installations sanitaires, des points d'eau et d'électricité. Le stationnement des voyageurs y est de plus en plus important. A certaines périodes de l'année, le terrain pouvait être occupé par près de 180 caravanes.

Très rapidement, ces installations étaient détruites. Les conditions de stationnement des familles sur un lieu insuffisamment aménagé, devenu insalubre, et sans la présence quotidienne d'un interlocuteur social, ont aggravé les tensions qui pouvaient exister dans le milieu des voyageurs ou avec l'environnement sédentaire.

Dans ce contexte, les différents partenaires concernés (ville de Châtelleraut, DDASS, DISS, Education Nationale et associations caritatives) ont sollicité l'intervention de l'UNISAT (Union Nationale des Institutions Sociales d'Actions pour les Tsiganes) pour envisager des solutions.

Juillet 1992 : L'UNISAT remet un rapport relatif à l'insertion d'un groupe d'une soixantaine de familles Gens du Voyage séjournant à la Massonne. Les besoins en termes de sédentarisation en habitat adapté sont d'ores et déjà identifiés.

Janvier 1994 : La ville de Châtelleraut confie à la Fédération des Centres sociaux de la Vienne, une mission d'étude pour animer une réflexion devant aboutir à la définition et aux conditions de mise en œuvre d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement social des Gens du Voyage dans le châtelleraudais.

1995 : Validation du projet de création d'une aire d'accueil de 25 emplacements avenue de Kaya et mise en place d'un groupe associatif local qui avait la responsabilité d'élaborer un projet de préfiguration Centre Social en vue de l'obtention de l'agrément Centre Social. En parallèle, dès **Septembre 1995** : la Fédération des Centres Sociaux recrute une assistante sociale dont les missions seront d'accompagner les familles dans la phase de transition entre la fermeture de la Massonne et l'ouverture de la nouvelle aire d'accueil, et d'évaluer les besoins.

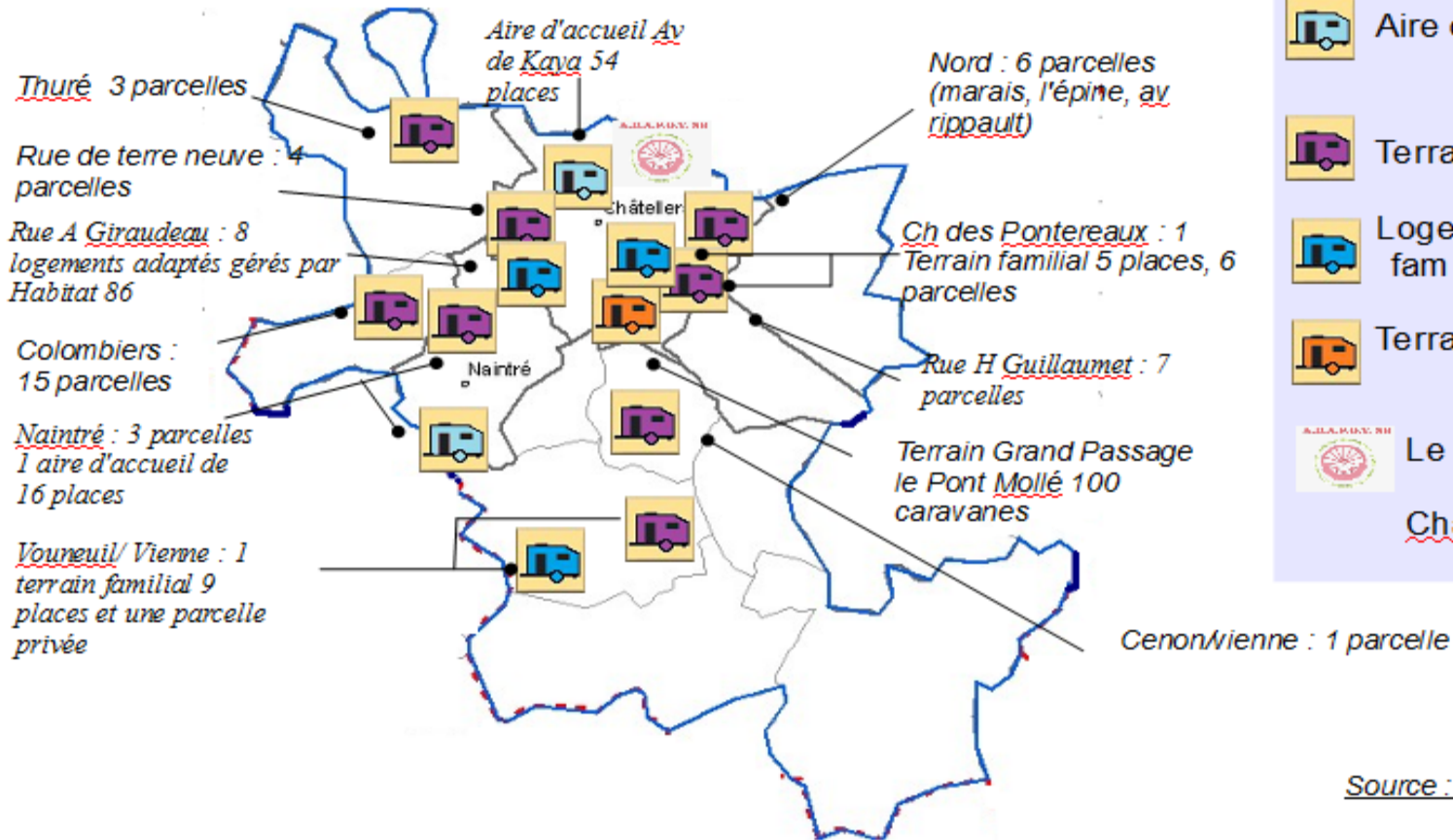
Juin 1996 : Création du Centre Social des Gens du Voyage de Châtelleraut, avec élargissement de la compétence territoriale de l'association Centre Social des Gens du Voyage du district de Poitiers, de manière à ce qu'elle puisse devenir également gestionnaire du Centre Social de Châtelleraut : modification des statuts de l'association qui devient Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage.

2005 : Le projet Centre Social s'étend sur l'agglomération châtelleraudaise.

Juillet 2007 : Signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais.



Où vivent les Gens du Voyage sur l'agglomération du Pays Chatelleraudais ?



Source : ADAPGV 86 au 31/12/2012

Terrains familiaux privés : certaines occupations sont conformes au PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec une qualification des parcelles en zone N4, voir en zone constructible. Dans le cadre de la révision du PLU de Colombiers, c'est ainsi que 9 parcelles sur les 15 recensées sur la commune ont été régularisées. Pour le reste, soit une grande majorité des terrains privés, l'occupation n'est pas conforme.

Aires d'accueil : au regard du schéma départemental, Châtelleraut et Naintré (communes de + 5000 habitants) ont une obligation d'aire d'accueil. Ces deux communes se sont mises en conformité avec la loi : ouverture de l'aire d'accueil de Châtelleraut en mars 2010 soit 27 emplacements et ouverture de l'aire d'accueil de Naintré en mai 2011 soit 8 emplacements.

Logements adaptés et terrains familiaux : 2 terrains familiaux gérés par la collectivité sur Vouneuil sur Vienne et Châtelleraut. Pour ce qui est des logements adaptés, ils se trouvent sur le quartier de Châteauneuf, à proximité de l'aire d'accueil et sur un quartier très prisé par les Gens du Voyage châtelleraudais. Ils sont aujourd'hui au nombre de 8, propriété et gérés par Habitat 86. Les premiers datant de 2011 et la dernière tranche devant être mise en service en avril 2014. On y retrouvera quelques familles qui résidaient sur l'aire d'accueil de Châtelleraut, mais surtout des familles déjà installées dans des logements ordinaires depuis plusieurs décennies et se revendiquant encore « Gens du Voyage ». Le schéma départemental 2010-2015 préconise la création de 29 terrains familiaux supplémentaires et 7 habitats adaptés.

Nombre de personnes rattachées aux communes de la CAPC en référence à la loi du 3 janvier 1969.

Communes	TOTAL personnes GENS DU VOYAGE recensées	Titres de circulation détenus au 31 mai 2013			
		Livrets de circulation	Livret spécial de circulation A	Livret spécial de circulation B	Carnet de circulation
Availles en Châtelleraut	1			1	
Cenon sur Vienne	22	21	1		
Châtelleraut	164	127	26	11	
Colombiers	11	11			
Naintré	71	62	6	3	
Thuré	2	2			
Vouneuil sur Vienne	1	1			
Total	272	224	33	15	0

Bon nombre de « Gens du Voyage » résidant sur le territoire de la CAPC ne sont pas rattachés aux communes sur lesquelles ils vivent. En effet, le nombre de rattachements communaux n'est pas en corrélation avec le nombre de résidents « Gens du Voyage ».

Sur **Châtellerault**, nous estimons le nombre de « Gens du Voyage » en habitat caravane à près de 520 personnes, soit 160 personnes sur l'aire d'accueil de Kaya et 360 personnes sur terrains familiaux privés ou public.

Sur **Naintré**, nous estimons à 100 personnes le nombre de « Gens du Voyage » en habitat caravane, soit 60 personnes sur l'aire d'accueil et 40 personnes sur terrains familiaux privés.

Sur **Colombiers**, nous estimons à 300 personnes le nombre de « Gens du Voyage » en habitat caravane sur terrains familiaux privés (*estimation 2013, sources ADAPGV à partir des familles connues : caractère non exhaustif*).

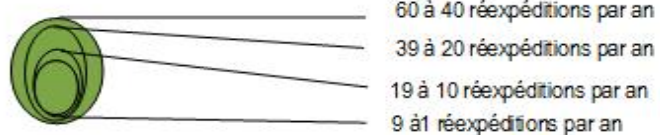
On observe sur le territoire de la CAPC un fort attachement à l'habitat caravane même pour les familles sédentarisées depuis longtemps. En effet, d'une part, sur les quartiers d'habitat classique, les caravanes en garage mort voir même habitées sont stationnées sur les espaces collectifs (parking). D'autre part, il est constaté une recrudescence de la reprise de la vie en caravane sans pour autant reprise du voyage par les jeunes couples depuis quelques années (principalement aux Renardières).



**Principaux déplacements nationaux des familles Gens du Voyage,
Usagers du Centre Social de la CAPC**



256 Réexpéditions dans l'année



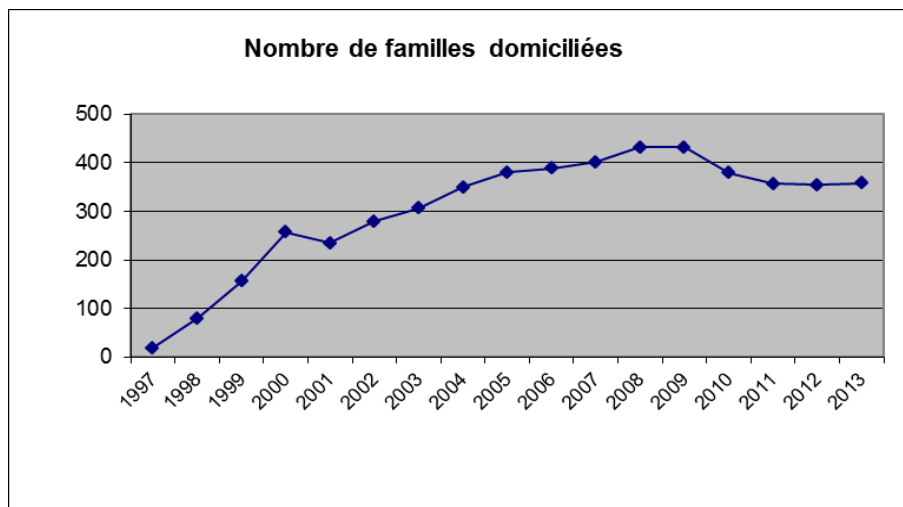
La nature principale des déplacements est liée à des raisons familiales (réseaux familiaux en Gironde, Loire Atlantique, Maine et Loire et région parisienne...), économiques (vendanges dans le Champagne ou le Bordelais) et religieuses (pèlerinage à Giens et suivi des rassemblements évangélistes et quelques pèlerinages aux Saintes Maries de la Mer).

Les déplacements se font principalement en pendulaire (aller-retour vers le Châtelleraudais). Nous constatons que les grands itinérants ayant des déplacements plus en étoile et/ou complexes (stationnant de villes en villes avec passage momentané dans le châtelleraudais) sont de loin minoritaires. Malgré tout, l'attache territoriale est forte.

Le centre social et socio culturel rayonne au-delà des limites territoriales de l'agglomération châtelleraudaise (Chauvigny, Jaunay-Clan, Communauté de communes du Lençloîtrais). Des familles résidant sur ces communes sont domiciliées au centre social et socio culturel, souvent par défaut. De fait, elles bénéficient d'un accompagnement social global, notamment dans le cadre du RSA. Cet accompagnement se fait, encore par défaut, à distance, sans pouvoir intervenir sur le lieu de vie et avec les partenaires locaux.



Typologie des familles fréquentant le centre social et socio culturel



**358 familles domiciliées au CSC en 2013,
soit 1.032 personnes (501 adultes - 531 enfants)**

Après une augmentation constante des domiciliations jusqu'en 2009, le nombre de domiciliations a diminué de 2010 à 2012. Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Il y a certes des demandes nombreuses mais aussi des fermetures régulières. Fermetures qui sont liées à un travail commencé en 2009 pour que les familles soient domiciliées au plus près de leur lieu de vie ; domiciliation notamment au CSC de Vouillé en 2011 pour 10 familles et 1 à Chauvigny en 2013.

Nous recensons peu de nouvelles familles sans lien de parenté avec des familles déjà domiciliées au CSC. Par contre, des familles domiciliées au CSC depuis longtemps, qui ont changé de territoire de vie (cf. celles qui passent entre 0 et 3 fois/an), restent très attachées au CSC et aux services qu'il peut rendre. Il est souvent difficile d'élire domicile auprès d'un service répondant à leurs besoins dans leur nouveau département et cela risque de l'être d'autant plus avec la demande nouvelle de la CAF en 2013 d'une nouvelle attestation d'élection de domicile en janvier, sous peine de suspension du RSA. De plus, les CCAS font souvent rapprochement élection de domicile et contractualisation CER...

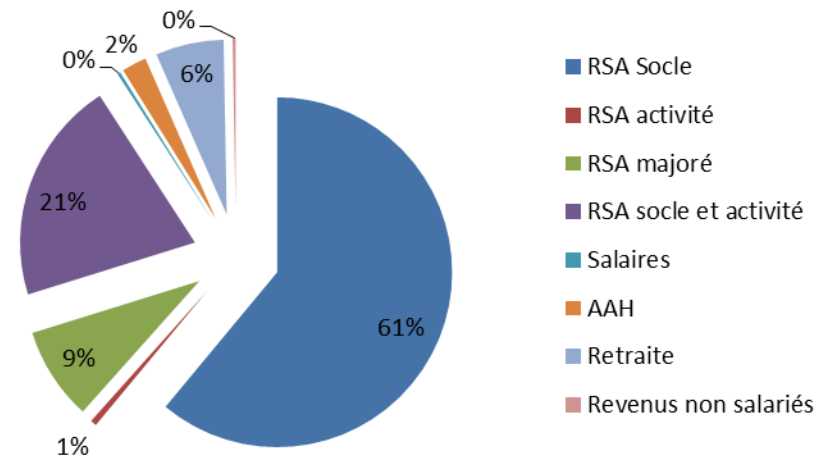
A noter : les familles domiciliées auprès du CSC sont celles qui sont dans l'obligation de le faire pour bénéficier des prestations sociales. Nous constatons que dans la majeure partie des cas, les voyageurs qui vivent uniquement de leurs revenus d'activité sont domiciliés auprès de leur cabinet comptable.

320 foyers sont bénéficiaires du RSA soit 446 bénéficiaires à accompagner :

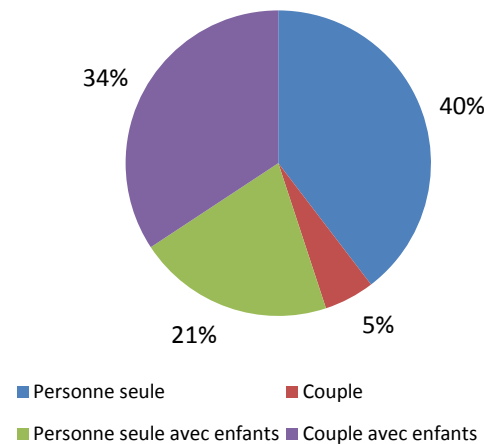
- 215 foyers perçoivent le RSA socle
- 30 foyers perçoivent le RSA majoré
- 73 familles perçoivent le RSA socle + activité
- 2 familles perçoivent la RSA activité (soit 1%)

Les familles suivies par le CSC sont quasi exclusivement bénéficiaires des minimas sociaux. 92 % (soit 5 % de plus qu'en 2012) perçoivent le RSA bien que 21 % des bénéficiaires sont travailleurs indépendants avec des ressources peu rémunératrices.

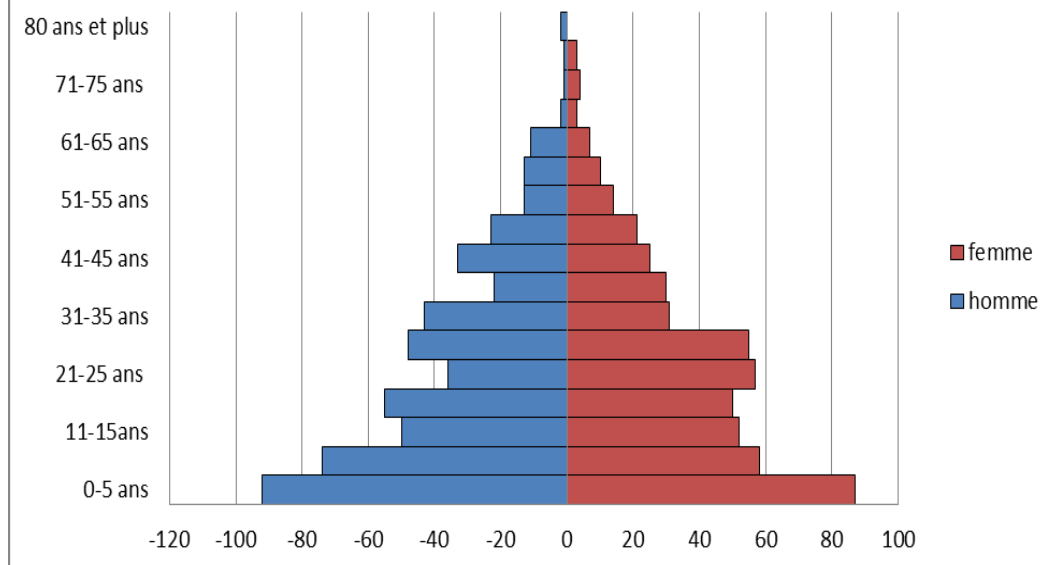
Ressources des familles domiciliées



Situation familiale



Pyramide des âges des personnes domiciliées au 31/12/2012



9,2 % des familles habitant la CAPC ont 3 enfants ou plus, alors qu'elles représentent 46,7 % des familles domiciliées au CSC de Châtelleraud.

48,2 % des personnes vivent en couple sans enfant sur la CAPC, alors qu'elles représentent 5,2 % des familles domiciliées au CSC de Châtelleraud.

Il s'agit d'une population jeune : 59 % ont moins de 25 ans (28 % pour la population châtelleraudaise). On voit cependant de plus en plus de personnes âgées (16 ont plus de 65 ans) avec les problématiques qui en découlent : perte d'autonomie, isolement... qui s'ajoutent à une certaine précarité et à des conditions d'habiter difficiles.

Caractéristiques marquantes de la population Gens du Voyage accompagnée au sein du Centre social et socio culturel :

- Des familles qui voyagent peu (peu de réexpédition)
- Un fort ancrage sur le territoire châtelleraudais
- Un grand attachement à l'habitat caravane (nombre de familles sur les aires d'accueil, terrains familiaux, stationnements illicites, mais aussi caravanes présentes aux côtés des logements pour les familles « sédentarisées »)
- Une grande précarité (92 % des familles perçoivent les minimas sociaux)
- Une population très jeune (base de la pyramide des âges très large, 59 % ont – de 25 ans)
- Des familles plus nombreuses que dans le reste de la population
- Une attache importante au centre social (nombre de passages important, personnes qui ne vivent plus sur le territoire ont du mal à se domicilier ailleurs)

Quel Public ? Quels partenaires ?

Nous intervenons avec des Manouches, Gitans, Sinti ou Yenish dénommés dans l'histoire bohémiens, nomades, tsiganes, puis Gens du Voyage¹. L'histoire de notre société et la place qui leur a été faite impacte fortement la méfiance de ces citoyens français itinérants à l'égard des sédentaires, tournant parfois à la défiance.

Nous intervenons peu auprès des Roms.



¹ Nous utilisons couramment le terme de voyageur, celui qu'ils utilisent et acceptent majoritairement.

Quels regards des voyageurs sur notre territoire et sur le CSC ?

Sentiment de discrimination très fort

- « les relations avec les gadjés sont de pire en pire surtout par rapport au stationnement »
- « on est jeté de partout » ;
- "Si on dit qu'on est forain ils pensent qu'on ne sait pas travailler"
- "même si on est mieux accepté qu'avant on nous voit toujours comme des voleurs"
- "on était perçu comme des pouilleux alors qu'on était peut-être plus propre qu'eux"
- "on accuse toujours nos enfants quand ils se passent quelque chose à l'école"
- "on n'est pas accepté en France, on n'est toujours pas des Français"
- "dans les magasins on nous regarde comme des singes, comme si on était au cirque"
- "Bien sûr, on a les mêmes droits que n'importe lequel français automatiquement. Après, dans les faits, on est loin de la réalité quand on se fait contrôler, on ne va pas dire par tous, parce que y en a des bons et des moins bons partout"
- "ils m'ont mis un procès, en principe on vous donne la feuille bleue comme quoi vous avez reçu une amende et moi ils m'ont dit comme vous êtes gitan vous allez déchirer le procès et vous allez le jeter vous allez pas payer alors le procès je le garde et je vous l'enverrai à l'adresse "

Utilisation des équipements de quartier

- « on ne fréquente pas les autres structures, les Gens du voyage n'y sont jamais allés »
- "j'allais aux ateliers de l'épicerie sociale; ça c'était bien"
- "je ne fréquente pas les autres services sur la quartier : ça me fait peur et je n'y vois pas d'intérêt"

Besoin d'habitat non reconnu

- Ils utilisent le terme de « place désignée » pour désigner une aire d'accueil
- « c'est difficile quand on ne vit pas sur les aires d'accueil, on manque de confort parce qu'on n'a pas le choix »
- "le froid devient un souci avec l'âge"
- "comment voulez-vous que mes chevaux trouvent à manger sur du béton?"
- "on ne peut plus voyager. Les aires d'accueil c'est trop dangereux"
- "J'habite chez mon père, on a un terrain et justement sur le terrain où qu'on habite là avec 5/6 caravanes c'est difficile à vivre car pour l'eau on a un puits, ils refusent de nous mettre l'eau et l'électricité"
- "Sur les aires de repos et aussi sur les emplacements des villes ils disent que c'est pour des gens qui restent sur place, les gens du voyage de la commune. Enfin de compte il devrait y avoir deux places, une pour les gens de passage et pour ceux qui restent. "

La santé

- « on ne reste pas trop loin au cas où on aurait besoin d'être hospitalisé »
- « quand j'ai fait mon infarctus, ce sont mes fils qui m'ont emmené à l'hôpital »
- « on avait une personne à domicile mais comme on se déplace ce n'est pas facile pour les aides soignantes »
- "si tu te fais vacciner t'as la grippe"
- "quand ma femme a été hospitalisée je dormais avec elle"
- "la seule difficulté c'est que les médecins parlent bien français, on ne comprend pas toujours"
- "On se retrouve à 50-60 à l'hôpital quand on est malade. ça reconforte les malades"
- "on garde les malades avec nous"
- "pour se soigner c'est comme tout le monde. Comme on ne sait pas lire pour les médicaments on demande à la pharmacie"
- "lorsqu'ils nous restent des médicaments, on les passe aux autres quand ils sont malades"

Place de la famille

- « *la famille c'est le plus important* »
- « *si on n'a pas la famille on n'a rien* »
- « *quand on se voit c'est toute la famille (cousins, neveux...). On est solidaire* »
- « *On n'abandonne pas nos parents. Ce sont eux qui nous ont tout donné* »
- « *chez nous l'héritage ça n'existe pas* »

Sentiment de nostalgie

- « *c'était mieux avant, on était uni, il y avait plus d'entraide* »
- « *il y a plus de démarches à faire, c'est plus compliqué* »
- « *on ne peut plus s'arrêter nulle part* »

Fierté d'être Gens du Voyage en opposition avec les « Gadjés »

- « *être Gens du Voyage c'est bien* »
- « *les modes vie sont différents : besoin d'être dehors, sentiment de liberté ; « on vit au jour le jour »* »
- « *il n'y a pas de différence, je suis peut-être mieux qu'avec des gens de ma race* »
- « *les gadjés eux, ils ne tiendraient pas longtemps alors que nous on y arrive même si c'est dur et que l'eau gèle* »
- « *c'est une culture, une façon de vivre* »
- « *C'est tout simplement la liberté de partir où on veut* »

La place du centre social

- « *"c'est comme chez nous on se sent à l'aise": « c'est mieux qu'à Bougainville, c'est joli et plus grand » ; « avant tout le monde entendait tout » ; « c'est un soutien » ; « je te fais confiance (à l'Assistante sociale) et à l'équipe aussi » ; "il y a plus de dialogue, plus de connaissance des voyageurs"* »
- « *Fonction utilitaire: « on est content pour les papiers quand on n'y arrive pas » ; « ce qu'on a besoin c'est ici » ; « ça sert à beaucoup de choses : les papiers, les aides... » ; "c'est important pour recevoir le courrier"* »

Implication au sein du CSC

- "j'aurais rien à dire la-dessus"
- "j'ai pas le temps, j'ai pas la patience"
- "pourquoi pas mais mon fils il bouge trop"
- "j'aimerais m'impliquer mais c'est difficile avec les enfants qui demandent beaucoup de temps et de tracas"

Place de la religion

- "j'ai appris à lire en faisant mes études de pasteur"
- "ça m'a permis de ne plus jouer"
- "j'ai un médecin mais je privilégie la prière"
- "je vais voir mon serviteur c'est lui qui me soigne"

Vision de l'école et des apprentissages

- "ils nous mettaient au fond de la classe, nous donnaient une ardoise tombée du toit et un caillou qui marquait blanc"
- "j'ai appris à lire sur le journal de mes parents"
- "je garde un mauvais souvenir de l'école: j'étais mise au fond de la classe avec les autres voyageurs"
- "je voulais que mes enfants sachent lire et écrire: j'ai forcé les directeurs pour que mes enfants ils apprennent bien"
- "c'est mon père qui m'a appris. Dans le temps, il faisait ça et son père aussi avant. Là, le grand père, il a 94 ans, lui avant il était artisan, il a appris à son fils et nous, notre père ils nous a appris. Nous aussi plus tard on apprendra à nos enfants quand on en aura."

- Quels regards des partenaires sur les Gens du Voyage et sur le CSC ?

Habitat

Importance de l'appartenance culturelle. Opposition Gens du Voyage/Gadjés
 La sédentarisation doit être un choix mais n'interdit pas l'itinérance
 Peuvent-ils aller où ils veulent ou bien devraient-ils aller là où on aimerait qu'ils aillent?
 Obligation de réaliser des aires d'accueil sans forcément tenir compte des besoins des habitants

Discriminations

Banalisation au sein de la société et peu d'évolution
 Les actes d'incivilités renforcent cette discrimination
 Importance pour les Gens du Voyage de se dire différents
 Jamais entendu *"si j'étais Gens du Voyage vous m'aideriez plus"*

Scolarisation

Nécessité d'une socialisation en préalable de la scolarisation ?
 Scolarisation oui mais comment?
 Quel sens donné à l'école par les parents?
"L'ADAPGV accompagne les enfants à la porte de l'école et l'Education Nationale a les compétences pour le reste"

Santé

L'accès aux soins est très problématique.
 Lien existant entre la santé, l'habitat et l'itinérance
 Pour travailler sur la santé, il faut accompagner les familles pour qui la santé n'est pas une priorité et peut même être un sujet tabou

Accueil et domiciliation

Accès aux actes administratifs
 Un lieu d'écoute et l'ouverture
 Importance, utilité et fonction intermédiaire du centre social et socio culturel
 Ne pas se substituer à d'autres lieux
 Mission d'orientation



Quelles spécificités ?

« Extrait de la synthèse du travail collectif URECSO sur la plus-value du Centre social atypique »

Afin d'expliquer et de décliner nos spécificités, il nous paraissait important de partir de cet extrait de la circulaire CNAF :

« L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de **mobilisation des habitants** et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locale). La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à **l'amélioration de leurs conditions de vie**, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la **prévention et la réduction des exclusions**, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire. »

Territoire : la question du territoire diffère. Nous nous adressons à un public qui de fait n'a pas le même rapport au territoire. Nous partons donc du territoire de vie des usagers qui fréquentent nos centres pour mettre en place l'intégralité des principes sur lesquels repose l'animation de la vie sociale.

Amélioration des conditions de vie : l'injonction de la puissance publique à l'égard des voyageurs peut se résumer en une forme d'assimilation ou de négation de leurs spécificités. L'incitation à la sédentarisation et au renoncement des pratiques liées aux 3 piliers identitaires (famille, territoire et travail) en est la traduction. Nos associations recherchent à ce que les voyageurs continuent à s'adapter aux évolutions sociétales et accèdent au droit commun sans obligation de renoncer à leur mode de vie.

Prévention et lutte contre les exclusions : même s'il serait nécessaire d'approfondir l'analyse de l'impact de nos structures en matière de lutte contre la stigmatisation, nous pouvons constater que les voyageurs sont davantage pris en compte dans les politiques publiques que sur des territoires sans centre social dit spécifique.

Mobilisation des habitants : les particularités de la population accueillie font que les modes de participation sont à adapter. Il existe une volonté de l'association de prendre en compte les besoins, les remarques des Gens du Voyage pour nous permettre de mettre en œuvre des actions cohérentes mais aussi d'agir avec la population sédentaire. Lorsque nous intervenons auprès des enseignants ou de l'Éducation Nationale, lorsque nous travaillons avec les élus pour des projets d'habitat, lorsque nous travaillons avec les travailleurs sociaux de secteurs, lorsque nous construisons avec un CHU des solutions d'accueils familiaux, lorsqu'une collectivité nous interpelle..., nous intervenons auprès de sédentaires. Si notre sujet est bien la condition des Gens du Voyage, notre public lui n'est pas aussi défini et restreint.

Nous n'avons pas les moyens de faire le ratio du temps passé avec les voyageurs et les sédentaires, mais il est loin d'être négligeable. Aussi, malgré notre dénomination, centre social spécifique Gens du Voyage, nous intervenons auprès de l'ensemble de la population.

C'est ce que nous appelons la participation invisible.

Nous pouvons être amenés à penser que ces différentes considérations sont prises en compte uniquement parce que l'objet du centre social et socioculturel est spécifique. « *Vous ne nous ferez pas faire ce que nous ne voulons pas faire.* » extrait du recueil de paroles des habitants.

Les limites :

Lorsque l'on commence à développer des actions et services spécifiques, nous devons rester vigilants à ne pas couper la population à laquelle on s'adresse du reste de la société.

En fait, ce qui prime est très certainement la démarche mise en œuvre plus que le fait d'être un centre social dit spécifique ou atypique selon la circulaire de 2012. D'ailleurs, on peut trouver ces dérives à l'identique dans les centres sociaux généralistes. Plutôt que d'opposer ces deux concepts généraliste/atypique, nous devons agir en complémentarité.

Solliciter un agrément est un processus permettant d'acquérir des moyens, mais surtout de valider et d'ancrer notre démarche de développement social local de manière pérenne. Ainsi, nous ne pouvons dériver vers une association de défense communautaire.

Par ailleurs, nous ne sommes pas des associations de voyageurs mais bien de citoyens solidaires qui agissent pour mais surtout avec les voyageurs.

ORIENTATIONS DU CENTRE SOCIAL ET SOCIO CULTUREL

Orientation n°1 : Faire connaître et reconnaître la population Gens du Voyage

Déclinée en 3 objectifs généraux

- OG1 : Promouvoir la culture Gens du Voyage et renforcer l'axe formation
- OG2 : Lutter contre toute forme de discrimination
- OG3 : Etre force de propositions auprès des collectivités ou institutions afin d'infléchir les politiques publiques

Orientation n°2 : Affirmer notre statut « Centre social » au service des Gens du Voyage

Déclinée en 5 objectifs généraux

- OG1 : Etre une interface pour un mieux vivre ensemble
- OG2 : Reconnaître l'élection de domicile et le service postal comme des préalables à l'accès aux droits
- OG3 : Réaliser un accompagnement « de proximité » sur les lieux de résidence
- OG4 : Définir et affirmer notre rôle dans l'animation des territoires
- OG5 : Assurer une meilleure communication du CSC

Orientation n°3 : Reconnaître, respecter, prendre en compte et favoriser le pouvoir d'agir des habitants

Déclinée en 2 objectifs généraux

- OG1 : Permettre aux Gens du Voyage en tant qu'individu, parent ou groupe familial, d'être acteur
- OG2 : Mettre en œuvre un accompagnement social global

Texte en noir : Objectifs et actions en lien avec le « Projet famille »

ORIENTATION

OBJECTIF GENERAL

Objectif opérationnel

Objectif opérationnel

Actions

Actions

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs d'évaluation

FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LA POPULATION GENS DU VOYAGE

PROMOUVOIR LA CULTURE GENS DU VOYAGE ET RENFORCER L'AXE FORMATION

Consolider et approfondir les connaissances de l'équipe salariée

Favoriser l'accès à la formation des salariés
Organiser le partage des informations et des connaissances acquises
Mettre en place une veille juridique (lecture de la presse spécialisée, participation aux groupes de travail de la FNASAT...)

Nombre de salariés qui ont eu accès à une formation
Quelle organisation a été mise en place pour permettre le partage des informations ? pour la récolte des informations ?

Valoriser la culture Gens du Voyage

Organiser des événements culturels avec l'implication des familles
Valoriser le fonds de documentation et de recherche pour un accès au plus grand nombre
Communiquer sur nos actions
Accompagner des jeunes sur des projets culturels, des actions favorisant le recueil d'informations sur les histoires familiales
Faire valoir les savoir-faire
Valoriser les transmissions intergénérationnelles
Accueil l'ir des stagiaires

Nombre d'événements culturels organisés et quelle participation ?
Revue de presse et supports de communication utilisés
Natures des réalisations faites avec les jeunes
Nombre d'ateliers et de participants autour des savoir-faire et des transmissions intergénérationnelles
Nombre de stagiaires accueillis

FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LA POPULATION GENS DU VOYAGE

LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION

Faire connaître et reconnaître l'histoire des Gens du Voyage et leurs modes de vie pour lever les représentations

Organiser des temps de rencontres entre voyageurs et sédentaires :
Organiser des conférences
Mettre en place des expositions et des animations (habitat, TI, voyage, histoire...)
Proposer des actions d'information et de sensibilisation à nos différents partenaires

Nombre de rencontres organisées entre voyageurs et sédentaires. Nature des échanges.
Nombre de conférences organisées et thématiques abordées.
Nombre d'expositions et d'animations et lieux d'implantation.
Nombre de séances d'information et de sensibilisation proposées et retour des participants

Identifier et lutter contre toutes les formes de discrimination

S'informer et se former sur les types de discrimination
Participer aux actions du réseau
Recenser les situations de discrimination
En cas de discrimination : accompagner et mettre en lien avec les partenaires
Saisir les autorités compétentes en cas de traitement inégalitaire

Nombre de salariés ou bénévoles ayant participé à des actions de formation sur cette thématique.
Nombre et nature des actions auxquelles les acteurs du CSC (salariés, bénévoles, administrateurs, public) ont participé
Nombre de situations de discrimination accompagnées.
Nombre de saisine des autorités compétentes (nature de la discrimination et autorités contactées)

FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LA POPULATION GENS DU VOYAGE

ETRE FORCE DE PROPOSITIONS AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS OU INSTITUTIONS AFIN D'INFLÉCHIR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Recenser les besoins des Gens du Voyage

Mettre en place et faire vivre une instance telle que le « conseil d'habitants »
Etre attentif lors des entretiens à repérer, analyser et faire remonter les besoins

Nombre de rencontres et de participants aux "conseils d'habitants". Nature des échanges.
Organisation des remontées des informations.

Pérenniser et renforcer notre action partenariale

Participer aux différentes instances : commission Gens du Voyage à l'URECSO...
Maintenir les liens existants avec les différents partenaires
Solliciter de nouveaux partenaires opérationnels

Instances auxquelles nous auront participé.
Evolution des liens partenariaux en place ou nouveaux : nature des projets en commun

Mettre en tension la législation, les projets des collectivités et des institutions avec les besoins exprimés par les Gens du Voyage

Favoriser les rencontres entre Gens du Voyage et autres acteurs
Sensibiliser les Gens du Voyage à l'importance de faire remonter leurs besoins
Interpeller et négocier avec les acteurs concernés pour une adaptabilité des dispositifs de droit commun aux spécificités des Gens du Voyage
Utiliser les outils de droit commun en faveur des besoins spécifiques
Proposer des réponses adaptées à la diversité des modes d'habitat
Remonter les conséquences, résultats et analyses de terrain à nos Fédérations nationales

Nombre de dispositifs alertés et/ou influencés par nos actions.
Nature des dispositifs
Nombre de rencontres proposées aux Gens du Voyage et autres acteurs. Nature des échanges.
Dispositifs de droit commun sollicités en faveur des besoins spécifiques

AFFIRMER NOTRE STATUT "CENTRE SOCIAL" AU SERVICE DES GENS DU VOYAGE

ETRE UNE INTERFACE POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Adopter une posture de médiation

Redéfinir le cadre d'intervention de notre fonction de médiation
Redéfinir un protocole : interne par une fiche de procédure pour les médiations (conflits de voisinage, stationnements illicites...) et externe par une fiche d'intervention ; et s'assurer de sa communication
Etre un médiateur en cas de frein à l'accès aux droits

Protocoles d'intervention redéfinis
Nombre et nature des médiations effectuées

Valoriser la fonction Accueil

Avoir un accueil convivial
Proposer des formations à la fonction Accueil aux salariés
Faire vivre l'accueil du CSC (service civique)
Améliorer l'organisation des locaux
Différencier l'accueil physique et téléphonique de celui du service postal
Effectuer des travaux d'embellissement du CSC
Mettre à disposition des familles un accès Internet
Etre un lieu de diffusion d'information

Réorganisation des locaux et de l'accueil.
Fréquentation de l'accès Internet par les familles.
Mise à disposition d'informations à jour.

AFFIRMER NOTRE STATUT "CENTRE SOCIAL" AU SERVICE DES GENS DU VOYAGE

RECONNAÎTRE L'ÉLECTION DE DOMICILE ET LE SERVICE POSTAL COMME DES PRÉALABLES À L'ACCÈS AUX DROITS

Clarifier les procédures d'élection de domicile et de service postal

Poursuivre le travail débuté avec la FNASAT en lien avec le CSC de Grand Poitiers

Valider et mettre en application les Règlements Intérieurs de domiciliation et de service postal

Se tenir informé des réformes et travaux en cours sur cette question

Ecriture et application des règlements intérieurs.

Avoir un service postal garantissant la réception, la réexpédition, la distribution du courrier dans des conditions de sécurité et de confidentialité

Réaménager l'espace en dédiant un lieu spécifique au service postal

Poursuivre le travail sur les procédures

Professionaliser cette mission : formation du personnel

Poursuivre le travail partenarial avec La Poste

Réaménagement des locaux.

Evolution du fonctionnement du service postal (bilan annuel).

Nombre de salariés en formation sur le service postal.

Nombre de rencontres avec les membres de l'agence postale de secteur.

AFFIRMER NOTRE STATUT "CENTRE SOCIAL" AU SERVICE DES GENS DU VOYAGE

RÉALISER UN ACCOMPAGNEMENT « DE PROXIMITÉ » SUR LES LIEUX DE RÉSIDENCE

Réfléchir au rôle du CSC sur les aires d'accueil gérées par des prestataires

Travailler en collaboration : CAPC/Gestionnaire/CSC

Mise en place d'actions sur les aires d'accueil : sensibilisation, animations, visites à domicile dans la mesure du possible (locaux non appropriés, effectifs trop important...)

Participation aux réunions mensuelles organisées par la collectivité ou autres temps de travail

Nombre de rencontres entre les 3 partenaires.
Nature des échanges et des rapports.

Temps de présence sur les aires d'accueil et nature des interventions.

Accompagner les parcours de résidentialisation des familles

Prise en compte les besoins d'habitat des familles et accompagnement dans la réalisation de leurs projets

Sensibilisation et information sur les règles d'urbanisme, d'habitat, de construction.

Accompagnement social lié au logement

Prêt caravane

Aide à l'aménagement et à la régularisation des situations d'habitat.

Nombre de familles relogées et accompagnées dans leurs projets.

Nombre d'opérations de raccordement à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement.

Nombre de rencontres de sensibilisation et d'information proposées.

Accompagner les familles hors les murs

Se rendre sur les lieux de vie (aires d'accueil, terrains privés, terrains familiaux, stationnements illicites)

Faire le lien avec les équipements de quartier (Mission Locale d'Insertion, Maisons de quartier, PMI...)

Nombre de familles accompagnées vers les équipements de quartier.

AFFIRMER NOTRE STATUT "CENTRE SOCIAL" AU SERVICE DES GENS DU VOYAGE

DÉFINIR ET AFFIRMER NOTRE RÔLE DANS L'ANIMATION DES TERRITOIRES

**S'assurer de la prise en compte de la
population Gens du Voyage sur le territoire**

Etre présent dans les différents groupes de travail
Etre force de proposition et mettre en place des groupes de travail
Mettre en place des actions de formation, de sensibilisation
Co-organiser et co-animer des projets avec les Maisons de quartier

Nombre de groupes de travail auxquels on participe, que l'on propose et met
en place.

Nombre et nature des actions de sensibilisation proposées
Nombre et nature des projets organisés et animés avec les Maisons de
quartier

**Avoir une vision de la population Gens du
Voyage à l'échelle départementale**

Tenir à jour des données statistiques concernant la démographie, les
ressources... des familles domiciliées, communes aux CSC

Données statistiques à jour et exploitées

AFFIRMER NOTRE STATUT "CENTRE SOCIAL" AU SERVICE DES GENS DU VOYAGE

ASSURER UNE MEILLEURE COMMUNICATION DU CSC

Avoir une communication interne efficiente

Respecter le code déontologique du travail social (confidentialité,...)
Réfléchir ensemble à des postures communes favorisant une cohérence
d'action (dossier CNED, bilan de santé, gestion des documents originaux...)
Mettre en place des temps d'échanges et de régulation au sein des équipes.
Clarifier la circulation des informations au sein de l'association

Mise en place de procédures de communication interne, de temps de
régulation au sein des équipes.

Améliorer notre communication externe

Alimenter le site internet
Diffuser les plaquettes associatives
Retravailler la signalétique
Faire appel à la presse locale pour promouvoir nos actions

Site internet à jour
Revue de presse
Signalétique

RECONNAITRE, RESPECTER, PRENDRE EN COMPTE ET FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

PERMETTRE AUX GENS DU VOYAGE, EN TANT QU'INDIVIDU, PARENT OU GROUPE FAMILIAL, D'ÊTRE ACTEUR

Etre à l'écoute des besoins des Gens du Voyage

Développer les temps d'échanges y compris entre voyageurs et partenaires
Poursuivre et développer les cafés rencontres au sein du CSC
Avoir une posture d'écoute

Nombre et nature des échanges
Nature des besoins recueillis et remontés
Nombre de cafés rencontres au sein du CSC et nombre de participants. Nature des échanges et thématiques abordées

Accompagner les Gens du Voyage vers l'autonomie

Faire avec et accompagner le « faire seul »
Valoriser les petites avancées, l'estime de soi, la confiance en soi, ... par une posture adaptée
Adopter une position « basse » (valoriser les compétences et capacités)

Création d'un outil permettant de mesurer l'évolution de l'autonomie des personnes.

Accompagner les Gens du Voyage vers une responsabilité citoyenne

Mettre en place des actions de sensibilisation au droit de vote, à l'accès à la carte d'identité
Echanger autour de la connaissance des institutions
Inciter les Gens du Voyage à participer à des instances officielles
Sensibiliser les Gens du Voyage à la vie du quartier

Nombre d'actions de sensibilisation "citoyenne"
Nombre de personnes ayant accès à la CNI, inscrites sur les listes électorales.
Nombre d'échanges autour de la connaissance des institutions
Nombre de Gens du Voyage participant à des instances officielles

RECONNAITRE, RESPECTER, PRENDRE EN COMPTE ET FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

METTRE EN ŒUVRE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL

Développer un accompagnement spécifique autour de la Santé

Faciliter la compréhension et l'appropriation des droits
Favoriser l'accès aux soins et la non-rupture des droits
Prévenir et donner des éléments de compréhension au sujet des maladies professionnelles et des maladies chroniques
Développer les partenariats sur les risques professionnels
Rendre plus accessible l'information sur la contraception
Recenser les problématiques des personnes vieillissantes et de leur entourage afin de mieux les accompagner
Recenser les problématiques des personnes handicapées et de leur entourage afin de mieux les accompagner

Evolution du nombre de personnes en rupture de droits
Rencontres organisées sur les risques professionnels, la contraception
Réflexion engagée sur la problématique des personnes vieillissantes

Accompagner les familles dans leur rôle de parents

Avoir une posture professionnelle adaptée : formation des équipes
Permettre aux familles d'avoir des temps d'échanges et de partages pour favoriser les liens familiaux et intergénérationnels
Accompagner des projets familiaux
Repérer les problématiques et accompagner les familles à dépasser leurs représentations pour des suivis adaptés
Soutenir à la fonction de parents d'élèves

Nature des formations proposées sur cette thématique et nombre de salariés concernés
Nombre, participation et nature des actions proposées aux familles
Nombre et nature des projets familiaux accompagnés
Nombre de familles accompagnées sur des suivis adaptés

Favoriser la scolarisation, l'entrée en formation et l'insertion professionnelle

Travailler sur le sens donné à la scolarisation dès le plus jeune âge
Avoir une relation de proximité avec les établissements scolaires concernés
Favoriser le maintien de la scolarisation pendant les temps d'itinérance,
Travailler sur des projets de scolarisation et de périscolaire adaptés
Travailler sur les périodes charnières
Identifier et lever les freins à l'entrée en formation
Favoriser l'autonomie des Travailleurs Indépendants

Nombre de familles accompagnées dans le cadre de la scolarisation.
Evolution des comportements face à l'école et aux établissements scolaires
Nature du partenariat avec les établissements scolaires.
Nombre de Travailleurs indépendants accompagnés et entrant en formation

ANNEXES

- ❖ [Glossaire – Répertoire des sigles \(page bleue\)](#)
- ❖ **Organigramme de l'ADAPGV**
- ❖ **Pilotage**
- ❖ **Fiche de poste de la Directrice Elodie LEGENDRE NOIRAUT**
(celle de l'Animatrice Coordinatrice et Référent famille Nathalie ALBERT est en cours)
- ❖ **Rapport du Commissaire aux Comptes – Exercice clos au 31/12/2012**
- ❖ **Tableaux PLA charges et produits**
- ❖ **Animation Collective Familles**
- ❖ *Le budget prévisionnel 2014 sera disponible dès Janvier 2014*

GLOSSAIRE - REPERTOIRE DES SIGLES

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ACLEF	Association Calcul Lecture Ecriture Formation
ADAPGV	Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
ADMR	Aide à domicile en milieu rural
AE	Auto entrepreneur
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ALSIV	Accéder à la Lecture et aux Savoirs Indispensables à la Vie
AS	Assistante de service Social
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPC	Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais
CASNAV	Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CLIC	Centre local d'information et de coordination
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMA	Chambre des métiers et de l'Artisanat
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CNI	Carte Nationale d'Identité
CSC	Centre social et Socio Culturel

CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDTEFP	Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FCSF	Fédération des Centres Sociaux de France
FCSV	Fédération des Centres Sociaux de la Vienne
FNASAT	Fédération Nationale des Associations Sociales d'Actions pour les Tsiganes
FSL	Fonds Solidarité Logement
IFSI	Instituts de formation en soins infirmiers
IRTS	Institut Régional de Travail Social
LDH	Ligue des Droits de l'Homme
MDP	Maison des Projets
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MLI	Mission Locale d'Insertion
MPT	Maison Pour Tous
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PRE	Plan de Réussite Educative
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSI	Régime Social des Indépendants
URECSO	Union Régionale des Centres Sociaux

ORGANIGRAMME DE L'ADAPGV



REPARTITION DU PILOTAGE ASSOCIATIF DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACE DE VIE SOCIALE

